

## Une rentrée chargée à la CPIH

Le 22 septembre 2010

Suite au bureau de rentrée de la CPIH, qui s'est déroulé le 14 septembre, le président du syndicat de la rue de Barye fait le point sur les principaux dossiers en cours, dont la mise aux normes hôtelières et la mutuelle pour l'ensemble des salariés du secteur. Il évoque également une rencontre fructueuse avec le sénateur de Seine-et-Marne, Michel Houel, par ailleurs président du groupement d'études artisanat et services.

**Néorestauration** : Comment abordez vous cette rentrée et les nombreuses attaques dont fait l'objet la profession quant à l'application de la TVA à taux réduit ?

**Gérard Guy** : Nous avons rencontré le sénateur Houel, qui nous a reçu d'une façon très agréable. Nous avons trouvé en lui un véritable partenaire, qui a parfaitement compris notre problématique. Nous lui avons fait un compte-rendu d'une étude menée cet été sur l'application de la TVA. A la lecture des chiffres, il a jugé que les efforts promis par la profession avaient été faits, soit en investissement, soit en matière d'embauche, soit sur les prix. C'est un homme qui va dans le sens de ce contrat d'avenir, et qui a pu se rendre compte que les médias stigmatisaient dangereusement la profession.

**Néorestauration** : Autre dossier brûlant, la mise en place d'une mutuelle pour tous les salariés du secteur. Où en êtes vous ?

G.G : Aujourd'hui, il reste quatre groupements de mutuelles en lice, que nous avons terminé d'auditer hier. Nous travaillons avec l'Umih, le Synhorcat et la Fagiht sur ce dossier. Lundi 27 septembre, nous tenons une réunion avec le collège salarial et patronal pour choisir le candidat le plus adapté au cahier des charges que nous avons élaboré. Nous avons une mixte le 6 octobre, date butoir du choix définitif de l'opérateur de mutuelle.

**Néorestauration** : Au moment de votre élection à la tête de la Cpih, vous aviez émis quelques réserves à propos de la constitution d'une fédération regroupant la Fagiht, le Synhorcat et la Cpih. Qu'en est-il aujourd'hui ?

G.G : J'ai fait, lors de notre bureau, une présentation du protocole d'accord de cette fédération, qui, d'ailleurs ne portera pas le nom de fédération. Il s'agit plutôt d'une cellule de réflexion, au sein de laquelle chacun gardera son indépendance financière et sa liberté de parole. Je tiens à réaffirmer que cette entité est ouverte à tous. Nous avons toujours eu de bonnes relations avec l'Umih. J'ai du respect pour Roland Heguy et Hervé Bécam, et je tiens à travailler en bonne intelligence avec eux.

**Néorestauration** : La mise aux normes des hôtels est également au cœur de vos préoccupations...

G.G : Nous avons évoqué les problématiques de mise aux normes des hôtels ainsi que l'accessibilité aux personnes handicapées. Nous souhaiterions des reports car aujourd'hui beaucoup d'hôteliers sont pris par le temps. Il faudrait une étude au cas par cas des établissements, car certains hôtels ne peuvent tout simplement pas être rendus pleinement accessibles aux personnes handicapées. En revanche, nous sommes pleinement favorables à une prise en compte de cette problématique lors d'une nouvelle construction.

**Néorestauration** : Vous avez évoqué, lors de votre réunion, le cas des saisonniers. Existe-il deux poids, deux mesures dans l'encadrement de l'activité des CHR, selon qu'elle est saisonnière ou non ?

G.G : Aujourd'hui, beaucoup de saisonniers ne respectent pas le permis d'exploitation. Ils ouvrent, et ne payent rien, n'ont aucun contrôle, ferment, et s'en vont. Il y a là un cas de para-commercialisme flagrant. Nous sommes favorables à la création d'un code APE spécifique aux saisonniers, pour encadrer spécifiquement leur activité. Il est incompréhensible que l'état, qui est actuellement à la recherche de subsides n'y ait pas encore pensé.

Propos recueillis par Florent Beurdeley